

Compte rendu du CA du 8 septembre 2022

Date	20 septembre 2022
Participant(es)	Guillaume Banvillet, Isabelle Gallardo, Nicolas Ormancey, Françoise Pouchot, Thérèse Bartolo, Joelle Bouillard, Fabienne Beau, Jean-Pierre Beau, Bernard Casciu, Brigitte Chaix, Juliana Babicz, Marianne Riffort, Nathalie Jacquet, Laurent Voiron, Patrick Agulhon, Thérèse Barillet, Corinne Lugand, Claude Cocquet
Excusés	
Destinataire(s)	Présents, CA, mise à disposition dans l'espace membre Accorderie

Date de la prochaine réunion : 4 octobre à 18 heures – Ouvert à toutes et tous les Accordeur-e-s

Vie de l'accorderie

- **DESAGREABLE** : une partie de notre matériel disparaît et malgré les rappels il ne revient pas ! De plus certains ustensiles appartiennent à des accordeurs (plat à tarte, matériel de laboratoire) et à un professionnel qui nous l'a prêté (2 bols en inox évasés, un cul de poule pour ceux à qui ça cause, 1 faitout en inox). On va devoir rembourser ! « L'erreur est humaine, persévérer est diabolique ». **Alors merci de rapporter les ustensiles maintenant.**
- **URGENT** : le CA est à renouveler lors de l'**AG du 29 octobre**, 5 places sont à prendre ! A défaut de candidats il y a fort à parier que l'année prochaine soit très calme. Thérèse et Claude accompagneront ceux qui le souhaitent. Nicolas organise l'aspect festif.
- Décision : Tenue d'une **caisse** par la salariée pour les menus achats pour le compte de l'Accorderie. Notre trésorière et nos salariés sont pour car cela allège le traitement des menus achats. Isabelle établit la procédure, plafond de caisse à 100 €. (l'engagement de dépense ne pourra avoir lieu qu'après son accord écrit).
- Décision : **abonnement au Dauphiné Libéré**. Objectif avoir les articles relatifs à l'Accorderie. **Refus** : trop cher pour le résultat à en escompter.
- Décision. Elaboration des **fiches de paie**. Cela prend un temps considérable aux deux personnes qui s'en chargent, une association spécialisée peut le faire pour notre compte pour la somme de 13€ par fiche de paie. **Accord**

- Décision. Eric vend son **matériel de cuisine** et nous le propose à prix préférentiel. **Accord** pour le four (200€) et la table en inox (100).
- **Service civique.** Youpi ! Julien Denis commence chez nous le 1^{er} octobre. Tutrice Thérèse Barillet
- **Stagiaire.** Du 19 au 30 septembre Wilfried sera en stage chez nous à raison de 20 heures par semaine.
- **Animations, convivialité.** Fabienne Beau propose de relancer des réunions conviviales avec repas partagé le mardi soir. **Accord.** Pilote : **Fabienne Beau**
- Info **Place libre : Fête du Touvet 26 (soir) et 27 août** (midi et soir) : Une réussite. L'ambiance comme d'habitude était sympa, des bras (et têtes) non prévus se sont ajoutés au fur et à mesure, **Merci !** On fera les comptes avant le bilan de fin d'année mais on a gagné des sous et de la visibilité.
- Info **Forums des associations** le 3 septembre : Des contacts variables selon les sites. Un gros carton à Pontcharra et à Montmélian. Pour Montmélian on étudie la possibilité de relancer une antenne s'il y a des porteurs sur place.
- Rappel Info : **semaine bleue du 3 au 8 octobre** (événement national d'animations qui permettent de créer des liens entre générations en invitant le grand public à prendre conscience de la place et du rôle social que jouent les « vieux » dans notre société). Nous y contribuons :
 - o Lundi. Formation internet (Claude Cocquet) : la gestion des mots de passe, les spams et autres messages de piratage.
 - o Mardi : Fresque du climat (Nicolas Ormancey)
 - o Jeudi et vendredi : mise à disposition du local pour l'association Mieux Vieillir En Grésivaudan pour de la cuisine et un défilé de mode !

Projets.

- Mois de la transition alimentaire, **Cuisiner bon et local c'est pas cher.** C'est parti ! Dimanche 25 septembre à Allevard. Et Claude accompagne les copains de Grenoble qui font leur première expérience le 4 octobre avec des salariés de la METRO.
- **Projet Vélo.** Pilote **Joelle Bouillard** et **Bruno Cartier** l'idée est d'avoir à disposition des vélos à assistance électrique à disposition. Aidés par Nicolas ils tentent de contractualiser avec Mvélo+ avec une neutralité financière pour l'Accorderie.
- **Paniers solidaires** : pilote **Guillaume Banvillet** aidé par **Nicolas Ormancey** : Un contrat tripartite adhérent - producteurs – Accorderie est à établir. Le projet a démarré. 5 familles y

ont adhéré ! Prochaine ouverture pour y participer en octobre. Rappel il s'agit pour les familles (y.c. les personnes seules) de bénéficier d'une prise en charge à 50 % du panier de légumes et/ou d'œufs de l'AMAP que nous hébergeons (soit 7 € au lieu de 14 pour le panier famille, et 4,5€ au lieu de 9 pour le demi-panier). La condition : avoir un Quotient Familial (CAF) inférieur ou égal à 900). C'est ouvert à tous (les bénéficiaires seront membre de l'AMAP et de l'Accorderie) faites le savoir !

- Projet **refonte du site internet** : pilote commission communication (Catherine Toussaint, Michèle Larroque, Claude Cocquet). Le site est quasi finalisé. Décision de prendre un abonnement Wix (support du développement. Nom du site Accorderie_Isère_Savoie. (le site lien avec le réseau national des Accorderies est inchangé, il ne servira qu'à accéder au réseau des Accorderies et à l'espace membre. Ce sera transparent pour les utilisateurs).
- Projet **animation visibilité**. Corinne Lugand indique que la compagnie qui est intervenue lors de la soirée à Laissaud arrête son agenda en ce moment. L'idée serait de faire une soirée conviviale avec une collation pour couvrir les frais (pas nécessairement avec repas). **Pilote recherché !!!**

A traiter dans un prochain CA.

- Décision **Règlement intérieur** : La prise en charge des déplacements réalisés pour le compte de l'Accorderie (organisation d'évènements, participation à des réunions régionales ou nationales, formations) peut être prise en charge (ou faire l'objet de dons déductibles fiscalement). En cas d'utilisation de véhicule, c'est le dernier barème des impôts qui s'applique plafonné à 7 CV. Se pose la question du lieu de départ : Accorderie ou domicile ? Et si c'est le domicile que fait-on pour quelqu'un qui n'habite pas sur le territoire de l'Accorderie. En clair quelles limites ? [Débat à terminer pour décision.](#)
- Décision **Vente de livres** : quelques livres présents dans notre bibliothèque auraient de la valeur. Nicolas Ormancey demande l'Accord pour les vendre pour le compte de notre association. Accord. [A voir ce qui a été fait](#)
- Orientation : Est-il possible d'organiser des événements en soirée à destination de ceux qui travaillent ? Report au prochain CA (sujet à organiser décider avec plus de membres présents)
- Projet **Boite à Livres** : pilotes **Nathalie Jacquet et Marianne Riffort**. Il s'agit de mettre en place une boite à livres proche de l'Accorderie. [En cours de réflexion sur le comment.](#)